

TROILUS ANNONCE LA NOMINATION D'UN DIRIGEANT CLÉ ET FAIT LE POINT SUR SES ACTIVITÉS

Le 3 décembre 2024, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Andy Fortin au poste de vice-président opération et directeur général de la mine Troilus à compter d'aujourd'hui afin de superviser la transition du projet Troilus vers la phase de développement et les activités qui s'ensuivront. La Société a également le plaisir de faire le point sur la progression de ses activités, notamment sur les avancées du programme d'assèchement de la fosse et sur l'état de l'évaluation des répercussions environnementales et sociales (« ERES »).

Nomination de M. Andy Fortin au poste de vice-président opération et directeur général de la mine Troilus

Troilus a le plaisir d'accueillir M. Andy Fortin en tant que vice-président opération et directeur général de la mine Troilus. Cette nomination entre en vigueur immédiatement. Fort de plus de vingt-huit ans d'expérience dans les domaines de la minéralurgie et de la gestion de projets, M. Fortin a notamment travaillé au sein de la mine Troilus au cours des quatorze années où elle a été exploitée par Inmet Mining.

Dans le cadre de son mandat de douze ans au sein de la mine Troilus, de 1996 à 2008, M. Fortin a occupé des postes clés pendant les phases de construction et d'exploitation du projet, notamment ceux de chef métallurgiste et de directeur de l'usine de transformation et d'entretien. Il a dirigé des initiatives telles que l'agrandissement de l'usine de 10 000 à 20 000 t/pj et la mise en œuvre d'un système de contrôle de pointe pour optimiser la capacité. Sa connaissance du site de Troilus, combinée à son expertise en matière d'études de faisabilité, de construction, d'optimisation opérationnelle et de procédés métallurgiques, sera déterminante pour l'avancement du projet.

Outre son expérience à Troilus, M. Fortin a été directeur des opérations de surface et de transformation à la mine Éléonore de Goldcorp et directeur de l'usine de transformation à la mine Meadowbank d'Agnico Eagle, où il a été récompensé pour son excellence opérationnelle et ses initiatives en matière de développement durable. La solide expérience opérationnelle de M. Fortin comprend la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de santé, de sécurité et de gestion de l'environnement; autant d'éléments qui seront d'une valeur inestimable au fur et à mesure que le projet Troilus progressera vers les phases de développement et de construction.

M. Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a commenté : « *Nous nous réjouissons d'accueillir M. Fortin au sein de l'équipe Troilus à l'approche d'une étape charnière du développement du projet. Sa grande expérience dans les domaines de la minéralurgie et de la gestion de projets, ainsi que sa grande connaissance du site de Troilus, font de lui un collaborateur idéal dans la préparation de la phase de production. M. Fortin a toujours fait preuve d'un engagement en faveur de l'excellence opérationnelle et du développement durable en constituant des équipes au rendement élevé et en optimisant les activités minières dans le cadre de divers projets. Nous avons la conviction que son leadership sera déterminant*

pour la mise en œuvre de notre stratégie visant à faire de Troilus un projet d'or et de cuivre de premier plan en Amérique du Nord. »

Mise à jour opérationnelle

Troilus a réalisé des progrès considérables dans ses activités d'assèchement. Comme annoncé le 18 août 2024, trois pompes de 140 HP assèchent actuellement la fosse J4, tandis que l'assèchement de la fosse Z87, plus vaste, devrait commencer en 2025. À ce jour, plus de 2 millions de mètres cubes d'eau ont été pompés de la fosse J4 anciennement exploitée (voir la figure 1). La Société a collaboré avec les utilisateurs locaux des terres pour surveiller de près les eaux détournées et garantir une intégration environnementale sécuritaire.

En novembre 2024, la Société a franchi des étapes importantes dans la stratégie de financement du projet avec la réception de lettres d'intention de plusieurs organismes de crédit à l'exportation de premier plan au niveau mondial, ce qui représente un soutien de principe totalisant 1,3 milliard de dollars américains, dont 500 millions de dollars américains d'Euler Hermes, 300 millions de dollars américains d'Exportation et développement Canada, une lettre d'intention de Finnvera pour un financement de 300 millions de dollars américains, et 200 millions de dollars américains d'EKN. Ces lettres d'intention démontrent la solidité des fondements économiques et stratégiques du projet Troilus et constituent une base solide pour une structure de financement à multiples facettes.

L'évaluation des répercussions environnementales et sociales (ERES) du projet Troilus progresse bien. Troilus a récemment achevé les dernières consultations communautaires avec les communautés criées et jamaïcaines concernées. La Société finalise actuellement les sections restantes du rapport et vise à soumettre l'ERES de Troilus au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec au début du premier trimestre 2025.



Figure 1. Progression du programme d'assèchement de la fosse J4

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés concernant l'incidence de la nomination sur la Société, le calendrier et l'incidence de l'assèchement et de l'ERES, la nature non contraignante de la lettre d'intention et la probabilité que des engagements de financement contraignants soient pris dans les délais prévus ou même qu'ils ne soient pas pris du tout; les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux;

les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.